



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Drame de Payerne: démarches de l'Etat

Le président du Conseil d'Etat, Pierre-Yves Maillard, et le député Jacques-André Haury, président de la Commission de haute surveillance du Tribunal cantonal, ont lu cet après-midi deux déclarations devant le Grand Conseil, déclarations relatives aux démarches de l'Etat en lien avec le drame survenu la semaine dernière.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 21 mai 2013

[Déclaration du Président de la CHSTC](#)

[Déclaration président Conseil d'Etat - drame Payerne](#)